

Décision dans la procédure d'opposition n° 4562/2000

Opposant/e Beauté Prestige Internationale, 28-32, avenue Victor Hugo, FR-75116 Paris, marque internationale n° 645144 (flacon de parfum en trois dimensions), représentée par *Bugnion SA*, 10, route de Florissant, 1206 Genève

contre *Défendeur/resse Nivelstein, Joannus Gerardus Maria Hubertus*, 56, Holzstraat NL-6461 HP Kerkrade, marque internationale n° 733065 (flacon de parfum en trois dimensions).

Le 7 décembre 2001, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle a décidé ce qui suit:

1. La défenderesse est exclue de la procédure.
2. L'opposition n° 4562/2000 à l'encontre de la marque n° IR-733065 (flacon de parfum en trois dimensions) est admise.
3. Après l'entrée en force de la présente décision, la marque n° IR-733065 (flacon de parfum en trois dimensions) sera refusée définitivement à la protection en Suisse.
4. La taxe d'opposition reste acquise à l'Institut.
5. Il est mis à la charge de la défenderesse le paiement à l'opposante d'une somme de fr. 1660.– à titre de dépens, incluant le remboursement de la taxe d'opposition.
6. La présente décision est notifiée aux parties; par publication dans la Feuille fédérale pour la partie défenderesse.

Voies de droit:

La présente décision peut être attaquée par voie de recours dans les 30 jours à dater de sa notification devant la Commission de recours en matière de propriété intellectuelle, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne. Les mémoires de recours doivent être présentés en trois exemplaires.

7 décembre 2001

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle:
Division des marques

Décision dans la procédure d'opposition n° 4562/2000

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2001
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	50
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	18.12.2001
Date	
Data	
Seite	6039-6039
Page	
Pagina	
Ref. No	10 125 861

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.